

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger  
**Band:** 42 (2015)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Visite du grand chantier de l'intégration  
**Autor:** Lettau, Marc  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-912079>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Visite du grand chantier de l'intégration

Cette année, l'immigration est le sujet de désaccord majeur en Suisse. Les immigrés actuels sont tout particulièrement concernés par la manière dont la Suisse envisage dorénavant l'insertion. L'État doit-il augmenter ses exigences et encouragements en matière d'immigration? Ou l'intégration est-elle uniquement le devoir des immigrés?

MARC LETTAU (TEXTE)

ANDREA CAPREZ (ILLUSTRATION)

Nommons Enver l'homme venu chercher du travail. Ce Kosovar de 34 ans qui vit à Bâle est expert en maniement de truelle et de mortier. Bien qu'il se présente jour après jour sur son lieu de travail avec une ponctualité suisse, il n'est pas considéré comme «bien intégré». Son niveau d'allemand n'est pas suffisant. Si le concierge écrit «Ne pas déposer les sacs à ordures la veille devant l'immeuble!», Enver ne comprend pas bien la remarque et dépose sa pouille devant la porte: il ne voudrait pas être le dernier. Il règle ses factures en retard plus souvent que cela n'est habituel en Suisse. Il lui arrive fréquemment de ne pas être solvable. Il a des dettes et rembourse plusieurs petits crédits.

## Un contrat d'intégration

Mais aujourd'hui, Enver est allé à l'office de l'immigration où il lit un document dans sa langue maternelle: «Kjo Marrëveshje e Integrimit duhet të kontribuojë që të nxitet integrimi në rrafshin individual...», qu'il signe sans hésitation. Il vient de souscrire une convention d'intégration, un contrat entre lui et le canton de Bâle-Ville, dans lequel il s'engage à apprendre l'allemand et à se rendre au service de désendettement. L'objectif est simple: il doit améliorer les perspectives d'avenir pour lui et sa famille. S'il était brutal, il aurait pu aussi être obligé de suivre un programme de prévention de la violence. Mais ce n'est pas le cas.

## Encourager fermement

Son canton de résidence Bâle-Ville propose chaque année à 50 étrangers

non originaires d'un pays de l'UE de signer une convention d'intégration. Selon Andreas Knuchel, porte-parole du Département de justice et sécurité du canton de Bâle-Ville, c'est une «mesure d'encouragement». Mais qui dit encouragement, dit exigence. Si l'immigré n'atteint pas l'objectif fixé, il reçoit un rappel, puis un avertissement. Au pire, les retardataires perdent le droit de rester en Suisse. Dans les deux tiers des cas, les objectifs sont totalement ou partiellement atteints, précise Andreas Knuchel. Pour le tiers restant, l'office de l'immigration examine d'autres mesures. Bâle n'est pas une exception. De plus en plus de cantons choisissent cette voie pour inciter des concitoyens étrangers à s'intéresser de plus près aux conditions de vie et règles du quotidien en Suisse.

## En principe, tout est clair

On comprend aisément pourquoi la Confédération, les cantons et les communes se préoccupent de l'intégration. D'une part, ils savent tous par expérience que des immigrés bien insérés apportent une contribution essentielle à la prospérité du pays. D'autre part, il est largement admis que sans intégration, le quotidien, et notamment le quotidien scolaire, est plus difficile. Mais l'intégration est avant tout un mandat légal. La loi fédérale sur les étrangers précise pourquoi: «L'intégration des étrangers vise à favoriser la coexistence des populations suisse et étrangère sur la base des valeurs constitutionnelles ainsi que le respect et la tolérance mutuels». La loi précise aussi comment. L'intégration ne serait possible que si la population suisse la

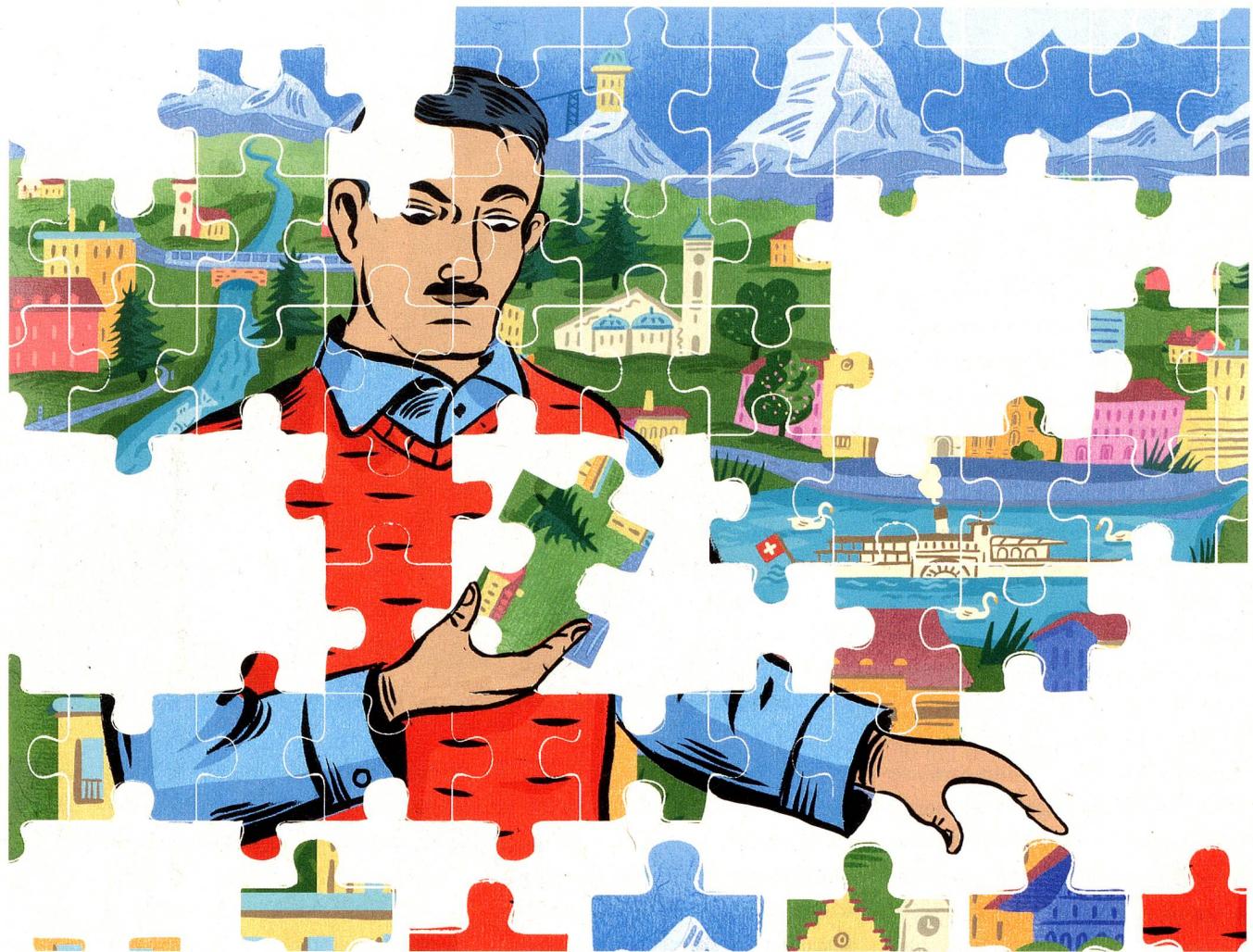
soutient. Elle presuppose non seulement la volonté des étrangers mais aussi, dans la même mesure, l'ouverture de la population suisse à leur égard.

## Changement de climat

La médiocrité des connaissances linguistiques d'Enver présente un avantage: il ne perçoit pas trop clairement à quel point les débats actuels sur l'orientation future de la politique suisse d'intégration sont source de controverses. L'immigration semble être le thème dominant. Toutefois, la bataille pour la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse approuvée le 9 février 2014 modifie aussi la situation des étrangers déjà installés en Suisse. Le Conseil fédéral avait commencé bien avant la votation à réviser la loi sur les étrangers, dans le but de renforcer le principe «encourager et exiger». Mais le plus grand parti de Suisse, l'UDC, est opposé à un engagement plus important de l'État. La prise de position du parti qui donne le ton en matière de politique d'immigration est catégorique: «L'intégration n'est pas une tâche étatique, mais une conséquence de la décision de choisir la Suisse comme lieu de vie et de travail.» L'UDC résume son positionnement dans la formule «L'intégration n'est pas un libre-service.» D'un côté, l'intégration comme action réciproque, de l'autre comme devoir privé: les positions sont très éloignées et il est difficile de savoir où cela va mener.

## Après la rupture, le durcissement

Les personnes qui accompagnent les étrangers dans leurs efforts d'intégra-



tion voient dans la décision du peuple du 9 février 2015 une rupture brutale. Heidi Mück du «Forum pour l'Intégration des Migrantes et des Migrants» (FIMM), l'organisation faîtière des associations de migrants en Suisse, parle de revers: «Beaucoup d'étrangers vivant ici ont déduit de cette décision qu'ils n'étaient plus les bienvenus.» Selon elle, la politique d'intégration et ses véritables objectifs «accorder la plus grande participation possible à ceux qui vivent, travaillent et paient leurs impôts ici» est aujourd'hui régie par des «conditions durcies». Elle ajoute que les débats actuels en Suisse sur l'intégration sont loin d'être objectifs, comme le montrent les barrières franchies par les médias. Des déclarations généralisatrices comme celles du «chauffard kosovar» alimentent et consolident les préjugés. La plus forte inquiétude de Heidi Mück concerne le durcissement du ton dans le discours poli-

tique. Des concepts tels que «faux demandeurs d'asile» ou «fraudeurs à l'aide sociale» s'ancrent dans le vocabulaire des personnalités politiques suisses.

### L'évolution démographique se poursuit

Alors qu'Enver travaille son allemand et que la politique cherche des solutions à l'immigration et à l'intégration, l'évolution démographique se poursuit en Suisse et connaît un bouleversement notable. On compte beaucoup d'émigrés (78 000 en 2013) mais encore plus d'immigrés (167 000). Il en résulte un solde migratoire considérable. Le nombre d'immigrés est certes bien plus bas que dans les années 60 – jusqu'à 210 000 personnes ont afflué en Suisse en 1962, dont beaucoup d'Italiens désireux de travailler. Les spécialistes de l'intégration choisissent volontiers cet exemple pour justifier l'importante ca-

**Il n'est pas facile de se faire une image du pays et des personnes**

pacité d'intégration de la Suisse. Aujourd'hui, le fait que la majorité des 1,8 million d'étrangers vivant en Suisse s'intègre sans difficulté majeure dans la société le prouve également.

### Terrain favorable à la polémique

Pour autant, les étrangers sont loin d'être tous soumis aux mêmes efforts d'intégration. Ce qui crée des inégalités de traitement. En théorie, un citoyen européen vivant en Suisse peut être tenu de signer une convention d'intégration, comme le Kosovar Enver. Mais en pratique, ce n'est jamais le cas. En outre, l'exigence de ne pas vivre en Suisse dans un monde parallèle et d'être donc capable de se faire comprendre dans l'une des langues nationales ne s'applique pas à tous les étrangers: les experts aisés, par exemple dans la finance, parlant exclusivement anglais et vivant dans leur bulle totalement à l'écart des habitudes suisses,

échappent à toute exigence d'intégration. En revanche, la majorité de la population est hostile à l'insertion de certains étrangers désireux de s'intégrer. Il s'agit des quelque 100 000 sans-papiers vivant en Suisse, qui pour certains y sont installés et y travaillent depuis des dizaines d'années. Sans autorisation de séjour, les sans-papiers sont souvent exploités. C'est pourquoi les partis de gauche et les organisations des Droits de l'homme revendentiquent la légalisation de leur statut. De l'autre côté de l'échiquier politique, ces demandes suscitent un effroi pur et simple. Pour l'UDC, la «minimisation de la problématique des <sans-papiers> par la majorité de centre-gauche sous le prétexte de prétendus droits fondamentaux mine la politique suisse concernant les étrangers». Elle pense que «les personnes qui vivent illégalement dans notre pays doivent quitter la Suisse».

## L'exemple de la religion

Les étrangers sont-ils respectés après avoir prouvé leur intention de s'intégrer? Ou doivent-ils d'abord être respectés pour pouvoir montrer leur volonté de s'intégrer? Ce questionnement sans cesse remis sur le tapis est particulièrement manifeste lorsqu'il s'agit de la relation entre la Suisse et les quelque 400 000 musulmans qui y vivent. Actuellement, envisager de reconnaître la communauté musulmane parce que cela améliorerait l'intégration des jeunes musulmans et empêcherait la formation d'une société parallèle est une proposition qui ne réunit plus la majorité en Suisse. Les musulmans sont donc doublement sous pression: ils doivent s'adapter, mais aussi se justifier en permanence. Des élèves musulmans de l'école secondaire de Niederhasli dans le canton de Zurich ont exprimé récemment leur sentiment dans un reportage de la radio alémanique (SRF) et expliqué qu'ils devaient sans arrêt s'excuser pour des



actes terroristes qui les horrifiaient et les ébranlaient tout autant que leurs camarades non musulmans.

L'alternance entre rejet et exigence d'adaptation a provoqué une dégradation de l'intégration des musulmans en Suisse ces dix dernières années. C'est du moins la conclusion qui ressort des statistiques de mariage de la Confédération. En 2001, un musulman sur deux se mariait avec quelqu'un d'une autre communauté religieuse. Les couples mixtes sont d'ordinaire considérés comme l'expression d'un échange naturel entre les cultures. Douze ans plus tard, en 2013, les unions entre musulmans et personnes d'une autre religion sont devenues une exception. Plus de 80 % d'entre eux se marient au sein de leur communauté religieuse. Selon le sociologue Farhad Afschar, d'origine iranienne, cela s'explique par le scepticisme permanent de la majorité de la population envers les musulmans. Un avis que partage la Conférence des évêques suisses.

## Le dossier le plus compliqué de Simonetta Sommaruga

Le dossier de l'intégration est compliqué. La pression est forte. C'est en ces termes que la présidente de la Confé-

dération et ministre de la Justice Simonetta Sommaruga (PS) a exprimé son bilan un an après l'approbation de l'initiative contre l'immigration de masse. Le bras de fer avec l'UE dû à la réduction de l'immigration demandée par le peuple suisse se poursuit. Malgré les incertitudes, la ministre de la Justice déclare clairement que le nouveau règlement sur l'immigration ne doit pas causer de nouveaux problèmes d'intégration. Elle s'oppose en particulier à l'idée de faire venir en Suisse de la main-d'œuvre n'ayant pas droit au regroupement familial. Elle explique que le Conseil fédéral ne veut plus revenir au statut de saisonnier qui a eu des conséquences dramatiques pour les femmes et les enfants de ces travailleurs, qui ont dû se cacher pendant des années. Dans le domaine de l'immigration, et de l'intégration, la ministre de la Justice subit la frilosité à droite comme à gauche. L'année électorale vient compliquer la situation: les discussions politiques sont de plus en plus tendues alors que la volonté politique de consensus est de plus en plus faible.

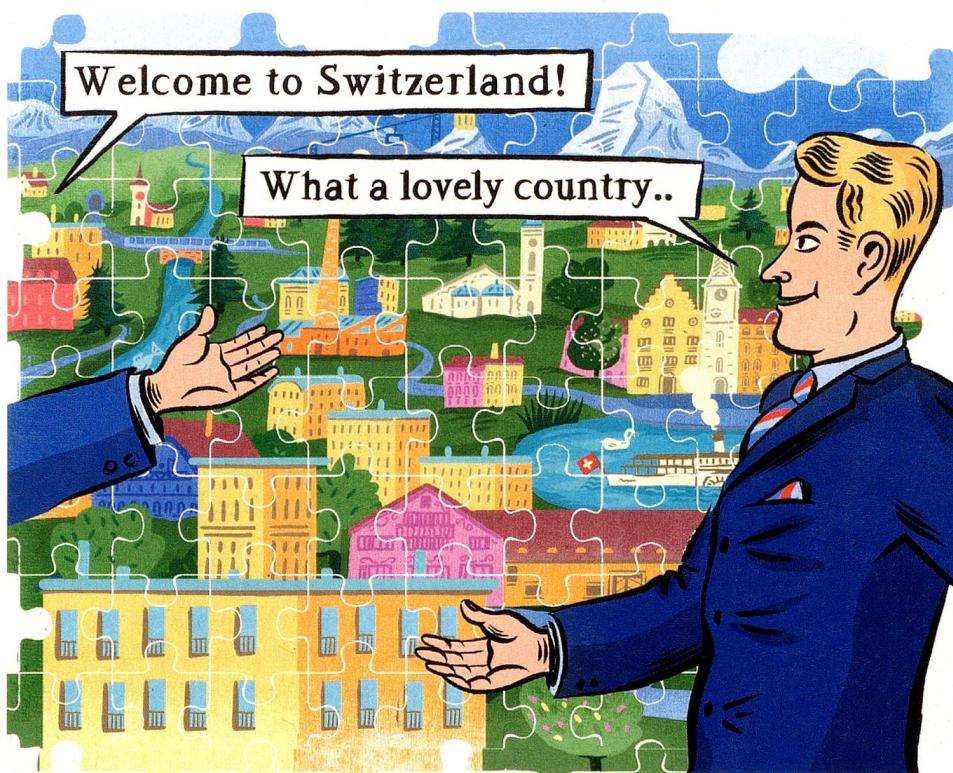
## Intégrer ou adapter?

Ceux qui s'intéressent quotidiennement aux questions concrètes d'inté-

**S'intégrer, c'est comprendre point par point comment la vie fonctionne, mais aussi être perçu comme un tout**

## La Suisse, terre de migration

La Suisse est marquée depuis des siècles par une intense activité migratoire. Une grosse vague d'immigration a entraîné dès le XVI<sup>e</sup> siècle une hausse de la population. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, quelques dizaines de milliers de réfugiés protestants ont quitté la France pour la Suisse. La Révolution française a, elle aussi, provoqué des migrations vers l'Est.



**Les employés cadres sont les bienvenus. Pour eux, l'intégration n'est qu'un détail**

gration doivent aussi parer leurs arguments. Heidi Mück, représentante du FIMM, suppose qu'il y aura d'autres combats pour défendre les droits fondamentaux. Le fait que beaucoup parlent d'intégration, soit d'insertion, mais pensent en réalité assimilation, soit adaptation, est une source constante de conflit. Mais accroître la pression sur les étrangers, non seulement pour qu'ils s'insèrent mais aussi s'adaptent en renonçant à leur identité culturelle, risque de sérieusement compliquer les choses: «Si le but est l'adaptation, alors il y a lieu de se demander à qui. Le «Suisse» est en effet un être très hétérogène. Nous ne connaissons pas le Suisse standard.» Le Zurichois Andreas Cassee, philosophe et spécialiste de l'éthique des migrations, le dit encore plus explicitement: dans la plupart des pays européens, il n'y a plus de «culture uniforme» à laquelle on peut exiger de s'adapter. Selon lui, une catholique d'une vallée isolée du Valais n'a pas grand-chose à voir avec un citadin branché de Zurich. Il pense que si l'on reproche aux étrangers de ne pas vouloir s'intégrer, le but est en vérité plus souvent de caractériser la grogne due à la baisse de l'acceptation de sa propre nostalgie.

En revanche, le XIX<sup>e</sup> siècle a été marqué par un exode durant une dizaine d'années: les Suisses ont quitté leur pays. Ce n'est qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qu'on assiste à une immigration accrue au moment où les besoins en main-d'œuvre de l'économie suisse augmentent. La part d'étrangers a grimpé jusqu'en 1920, pour atteindre presque 15 % de la population. À l'époque, la plupart des immigrés venaient d'Allemagne (mul-

### Salle de classe sur le chantier

Sur chaque chantier, on trouve aussi des hommes de terrain qui agissent de manière pragmatique sans tergiversations politiques. Enver, ce travailleur en voie d'intégration que l'administration a prié d'apprendre enfin l'allemand, l'a aussi remarqué. Il fait de bons progrès non seulement car il suit les cours imposés, mais aussi parce que son patron lui donne des cours supplémentaires sur son temps de travail. Le projet pilote conduit par la Société suisse des entrepreneurs (SSE) s'appelle «L'allemand sur les chantiers». Matthias Engel de la SSE explique qu'il est naturel que cette organisation s'engage car le secteur de la construction emploie un nombre particulièrement élevé de personnes parlant une langue étrangère. Les entrepreneurs du bâtiment ouvrent une autre porte: à Sursee dans le canton de Lucerne, pour la première fois, des réfugiés reconnus et des étrangers admis à titre provisoire vont suivre une formation d'un an. Ils pourront ainsi réaliser ultérieurement un apprentissage en maçonnerie, et participer à la construction de l'avenir de la Suisse.

Du haut de ses 19 ans, Elizabeth Okisai représente aussi le change-

ment. Elle vient juste de commencer son apprentissage d'automatienne dans la société des transports zürichoises. Pourquoi est-il utile de le signaler? Cette jeune Kenyane qui a été enfant des rues est la première sans-papiers à suivre une formation professionnelle dans le canton de Zurich. Son cas est représentatif d'un léger changement: par le passé, les réfugiés, les étrangers admis à titre provisoire et les sans-papiers étaient destinés à l'inactivité lorsqu'ils atteignaient l'âge adulte. Mais celui qui ne peut rien faire, ne peut ni s'intégrer ni être intégré.

### Plus d'intégration du fait de la restriction

Eleonore Wettstein, directrice du centre d'information sur l'intégration à Bâle, est, compte tenu des tendances actuelles, disposée à voir le «chantier de l'intégration» comme une chance. Selon elle, la limitation de l'immigration et la hausse des exigences envers les étrangers vivant déjà en Suisse devraient entraîner une évolution positive en incitant la Confédération à s'efforcer à impliquer les réfugiés dans la vie professionnelle, notamment dans les secteurs des soins, de la construction et de la restauration. Elle ajoute que les réfugiés ont souvent été exploités ou condamnés à ne rien faire à cause de leur mauvais niveau d'allemand. Ils ont à présent la possibilité de se former ou de se perfectionner. Puisqu'il est très probable que ces personnes restent en Suisse, elle juge cela «très judicieux». En effet, «ce sont aussi de futurs Suisses».